

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 4 juin 2018 à 19 h au local A-225 de l'École de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur André Godard, PRÉSIDENT du conseil d'établissement
Madame Manon Gouin, parent
Madame Isabelle Marchand, parent
Madame Sonia Archambeault, parent
Madame Peggy Tilloy, parent
Madame Annie Faille, enseignante
Madame Claudette Lacasse, enseignante

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion
Madame Sophy Chartier, élève représentante du conseil des élèves
Monsieur Jérémy Viens, élève représentant du conseil des élèves

ÉTAIENT ABSENTS

Madame Lucie Felteau, enseignante
Madame Lyne Gladu, personnel de soutien
Madame Marcelle Télémaque, professionnel

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 12 ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur André Godard, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur André Godard, président, souhaite la bienvenue à cette dernière rencontre et souhaite qu'elle soit aussi agréable et rapide que les précédentes.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É s'ils ont des points à ajouter à l'ordre du jour.

CÉ # 17-18-062 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Peggy Tilloy

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 7 MAI 2018

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É. s'ils ont des modifications à y apporter.

CÉ # 17-18-063 Il est proposé par madame Sonia Archambeault
Et appuyé par madame Annie Faille

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 7 mai 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 MAI 2018

Aucun suivi au procès-verbal lors de cette séance du conseil d'établissement.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

6. PAROLE AU PUBLIC

Sophy Chartier, élève représentante du conseil des élèves, informe les membres du C.É. que la dernière rencontre a été annulée. Il y aura un dîner pour la dernière rencontre de l'année le mercredi le 6 juin au restaurant Le Plus.

Madame Manon Gouin, parent, désire remercier grandement l'ensemble du personnel de l'école. Il travaille très fort, même en dehors de leur horaire. Elle a eu énormément de soutien du personnel enseignant.

7. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (LIP 82)

Monsieur André Godard, parent et président du C.É., présente aux membres du C.É. le rapport annuel du conseil d'établissement.

Monsieur Godard, mentionne qu'il s'agit de sa dernière rencontre en tant que membre et président du C.É. Il remercie l'ensemble des membres du conseil d'établissement, tant les parents, que la direction et les membres du personnel. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, remercie Monsieur Godard pour toutes ses années d'implication.

CÉ # 17-18-064 Il est proposé par madame Annie Faille
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE le rapport annuel du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. RAPPORT FINANCIER DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (LIP 82)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. le rapport financier du conseil d'établissement.

CÉ # 17-18-065 Il est proposé par madame Peggy Tilloy
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE le rapport financier du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. CONTRAT DE LOCATION DE SALLE (LIP 93)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente le contrat de location de salle pour l'année scolaire 2018-2019.

CÉ # 17-18-066 Il est proposé par madame Isabelle Marchand
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE le contrat de location de salle pour l'année scolaire 2018-2019 soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. FRAIS SCOLAIRES 2018-2019 (LIP 77.1 ET 84)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les modifications apportées aux cahiers maison pour l'année scolaire 2018-2019.

CÉ # 17-18-067 Il est proposé par madame Peggy Tilloy
Et appuyé par madame Claudette Lacasse

QUE les frais pour les cahiers maison soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É., les frais généraux chargés aux parents. Elle mentionne qu'il y aura possiblement des modifications à y apporter.

CÉ # 17-18-068 Il est proposé par madame Sonia Archambeault
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE les frais chargés aux parents soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

11. RÈGLES DE CONDUITE ET MESURES DE SÉCURITÉ * (LIP 76)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. le Code de vie 2018-2019, le Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence en milieu scolaire 2018-2019, le Protocole d'intervention en toxicomanie 2018-2019, le Dépliant du projet éducatif de l'École de la Haute-Ville pour l'année scolaire 2018-2019 et le Guide d'intervention en situation de crise 2018-2019.

Elle mentionne également qu'il y aura, sous peu, un sondage effectué auprès des enseignants sur la modification du règlement relatif aux appareils électroniques et leurs accessoires.

Monsieur André Godard, président, demande à Madame Ménard, comment sera géré la légalisation de la marijuana pour l'année scolaire 2018-2019. Madame Ménard mentionne que la consommation sera possiblement gérée de la même manière que la consommation d'alcool et de tabac. Cependant, la CSVDC n'a pas encore communiqué ses directives.

CÉ # 17-18-069

Il est proposé par madame Isabelle Marchand
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE le Code de vie 2018-2019, le Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence en milieu scolaire 2018-2019, le Protocole d'intervention en toxicomanie 2018-2019, le Dépliant du projet éducatif de l'École de la Haute-Ville pour l'année scolaire 2018-2019 et le Guide d'intervention en situation de crise 2018-2019 soient approuvés tels que présentés

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

12. FONDS À DESTINATIONS SPÉCIALES (LIP 94)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente et explique aux membres du C.É., les Fonds à Destinations Spéciales (LIP 20) qui devront être gérés : Griffons, campagne de financement, auditorium, bourses, salle blanche, bal de finissant, plateau DIM, Oralis (DIM PAV), multiateliers, Moi, Je coop !, les activités d'engagement à la vie communautaire et les activités parascolaires.

Considérant, les montants de la campagne de financement générale de l'élève suivent les élèves d'année en année jusqu'à ce qu'ils terminent leur parcours scolaire à l'École de la Haute-Ville. Le solde restant au compte de l'élève lors de son départ, sera transféré à la fratrie fréquentant l'École de la Haute-Ville au moment du départ de celui-ci, le cas échéant ;

Considérant, un 10% des sommes amassées lors de cette campagne sera conservé pour des activités générales de l'école assujetties à tous, tel que la fête de Noël ;

Considérant, les sommes des Fonds à Destinations Spéciales, Griffons, campagne de financement, auditorium, bourses, salle blanche, bal de finissants, plateau DIM, Oralis (DIM PAV), Griffons, multiateliers, Moi, Je Coop !, les activités d'engagement à la vie communautaire et les activités parascolaires seront versées pour les dépenses engendrées par les activités et le matériel nécessaire au fonctionnement des différents projets ;

Que le Conseil d'Établissement de l'école de la Haute-Ville adopte l'utilisation des sommes présentées aux Fonds à Destinations Spéciales.

CÉ # 17-18-070

Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Peggy Tilloy

QUE les Fonds à Destinations Spéciales soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. DÉROGATION POUR LES ÉLÈVES DE SECONDAIRE 4 ET 5 D'OPTION +

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. une demande de dérogation afin que les élèves inscrits au programme Option + en secondaire 4 et 5 puissent aller chez les partenaires la même journée que les élèves de secondaire 1, 2 et 3 lors du premier jour horaire. Ceci facilitant grandement l'organisation chez les partenaires.

CÉ # 17-18-071

Il est proposé par madame Annie Faille
Et appuyé par madame Peggy Tilloy

QUE la dérogation pour les élèves de secondaire 4 et 5 d'Option + soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

14. ACCUEIL DES ÉLÈVES LORS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. une demande afin que les élèves puissent sortir du terrain de l'école lors des activités de la rentrée scolaire 2018-2019. Les activités n'étant pas encore déterminées, ceci se veut une demande en prévision d'une éventuelle sortie à l'extérieur du terrain de l'école lors de cette journée.

CÉ # 17-18-072 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE la demande de sortie en dehors du terrain de l'école lors de la rentrée scolaire 2018-2019 soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

15. BUDGET DE L'ÉCOLE 2017-2018 (LIP 95)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. la mesure 15070, c'est-à-dire les fonds dédiés. Ceux-ci représentent environ 20 000\$ du budget et servent à financer les différents projets de l'école, la réussite éducative, la peinture, l'achat de dictionnaires, Accroche-toi au secondaire (ajout de technicien en éducation spécialisée dans l'école), acquisition des livres pour la bibliothèque, formation RCR et les saines habitudes de vie.

CÉ # 17-18-073 Il est proposé par madame Sonia Archambeault
Et appuyé par madame Peggy Tilloy

QUE l'utilisation de la mesure 15070 soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. BUDGET DE L'ÉCOLE 2018-2019 (LIP 95)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. le budget prévisionnel pour l'année scolaire 2018-2019 pour l'École de la Haute-Ville.

Madame Ménard, directrice, explique aux membres du C.É. présents, le Plan d'action numérique du gouvernement du Québec.

CÉ # 17-18-074 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE le budget prévisionnel pour l'année scolaire 2018-2019 de l'École de la Haute-Ville soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE ET DE L'ÉCOLE ET
CAMPAGNES DE FINANCEMENT**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. présents, les projets d'activités éducatives en dehors de l'horaire et campagnes de financement ainsi que la reddition de compte pour la sortie éducative demandée par madame Brigitte Ménard, enseignante.

CÉ# 17-18-075 Il est proposé par madame Claudette Lacasse
Et appuyé par madame Peggy Tilloy

QUE les projets d'activités éducatives en dehors de l'horaire et campagnes de financement ainsi que la reddition de compte pour la sortie éducative de madame Brigitte Ménard soient approuvées telles que présentées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**18. DÉPLIANT PLAN DE LUTTE POUR FAVORISER LA BIENVAILLANCE ET CONTRER
L'INTIMIDATION AINSI QUE LA VIOLENCE**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. présents, le dépliant du Plan de lutte pour favoriser la bienveillance et contrer l'intimidation ainsi que la violence, élaboré par la Commission scolaire du Val-des-Cerfs.

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. présents, qu'ils recevront prochainement un dépliant informatif sur les offres de services des trois écoles de Granby.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

19. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur André Godard, parent et représentant au Comité de parents, informe les membres du C.É. que la dernière rencontre a été annulée faute de membres présents. La prochaine rencontre aura lieu le 14 juin à l'École St-Léon.

20. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance lors de cette séance du conseil d'établissement.

21. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Aucune question à l'étude lors de cette séance du conseil d'établissement.

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h 41.

Il s'agit de la dernière séance régulière du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018.

Tous les sujets, à l'ordre du jour, ayant été traités,

CÉ # 17-18-076

IL EST PROPOSÉ par madame Manon Gouin
ET APPUYÉ par madame Isabelle Marchand

QUE la séance soit levée, à 20 h 41.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Direction

Présidence

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 4 juin 2018 à 19 h au local A-225 de l'École de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur André Godard, PRÉSIDENT du conseil d'établissement
Madame Manon Gouin, parent
Madame Isabelle Marchand, parent
Madame Sonia Archambeault, parent
Madame Peggy Tilloy, parent
Madame Annie Faille, enseignante
Madame Claudette Lacasse, enseignante

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion
Madame Sophy Chartier, élève représentante du conseil des élèves
Monsieur Jérémy Viens, élève représentant du conseil des élèves

ÉTAIENT ABSENTS

Madame Lucie Felteau, enseignante
Madame Lyne Gladu, personnel de soutien
Madame Marcelle Télémaque, professionnel

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 12 ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur André Godard, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur André Godard, président, souhaite la bienvenue à cette dernière rencontre et souhaite qu'elle soit aussi agréable et rapide que les précédentes.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É s'ils ont des points à ajouter à l'ordre du jour.

CÉ # 17-18-062 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Peggy Tilloy

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 7 MAI 2018

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É. s'ils ont des modifications à y apporter.

CÉ # 17-18-063 Il est proposé par madame Sonia Archambeault
Et appuyé par madame Annie Faille

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 7 mai 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 MAI 2018

Aucun suivi au procès-verbal lors de cette séance du conseil d'établissement.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

6. PAROLE AU PUBLIC

Sophy Chartier, élève représentante du conseil des élèves, informe les membres du C.É. que la dernière rencontre a été annulée. Il y aura un dîner pour la dernière rencontre de l'année le mercredi le 6 juin au restaurant Le Plus.

Madame Manon Gouin, parent, désire remercier grandement l'ensemble du personnel de l'école. Il travaille très fort, même en dehors de leur horaire. Elle a eu énormément de soutien du personnel enseignant.

7. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (LIP 82)

Monsieur André Godard, parent et président du C.É., présente aux membres du C.É. le rapport annuel du conseil d'établissement.

Monsieur Godard, mentionne qu'il s'agit de sa dernière rencontre en tant que membre et président du C.É. Il remercie l'ensemble des membres du conseil d'établissement, tant les parents, que la direction et les membres du personnel. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, remercie Monsieur Godard pour toutes ses années d'implication.

CÉ # 17-18-064 Il est proposé par madame Annie Faille
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE le rapport annuel du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. RAPPORT FINANCIER DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (LIP 82)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. le rapport financier du conseil d'établissement.

CÉ # 17-18-065 Il est proposé par madame Peggy Tilloy
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE le rapport financier du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. CONTRAT DE LOCATION DE SALLE (LIP 93)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente le contrat de location de salle pour l'année scolaire 2018-2019.

CÉ # 17-18-066 Il est proposé par madame Isabelle Marchand
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE le contrat de location de salle pour l'année scolaire 2018-2019 soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. FRAIS SCOLAIRES 2018-2019 (LIP 77.1 ET 84)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les modifications apportées aux cahiers maison pour l'année scolaire 2018-2019.

CÉ # 17-18-067 Il est proposé par madame Peggy Tilloy
Et appuyé par madame Claudette Lacasse

QUE les frais pour les cahiers maison soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É., les frais généraux chargés aux parents. Elle mentionne qu'il y aura possiblement des modifications à y apporter.

CÉ # 17-18-068 Il est proposé par madame Sonia Archambeault
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE les frais chargés aux parents soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

11. RÈGLES DE CONDUITE ET MESURES DE SÉCURITÉ * (LIP 76)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. le Code de vie 2018-2019, le Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence en milieu scolaire 2018-2019, le Protocole d'intervention en toxicomanie 2018-2019, le Dépliant du projet éducatif de l'École de la Haute-Ville pour l'année scolaire 2018-2019 et le Guide d'intervention en situation de crise 2018-2019.

Elle mentionne également qu'il y aura, sous peu, un sondage effectué auprès des enseignants sur la modification du règlement relatif aux appareils électroniques et leurs accessoires.

Monsieur André Godard, président, demande à Madame Ménard, comment sera géré la légalisation de la marijuana pour l'année scolaire 2018-2019. Madame Ménard mentionne que la consommation sera possiblement gérée de la même manière que la consommation d'alcool et de tabac. Cependant, la CSVDC n'a pas encore communiqué ses directives.

CÉ # 17-18-069

Il est proposé par madame Isabelle Marchand
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE le Code de vie 2018-2019, le Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence en milieu scolaire 2018-2019, le Protocole d'intervention en toxicomanie 2018-2019, le Dépliant du projet éducatif de l'École de la Haute-Ville pour l'année scolaire 2018-2019 et le Guide d'intervention en situation de crise 2018-2019 soient approuvés tels que présentés

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

12. FONDS À DESTINATIONS SPÉCIALES (LIP 94)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente et explique aux membres du C.É., les Fonds à Destinations Spéciales (LIP 20) qui devront être gérés : Griffons, campagne de financement, auditorium, bourses, salle blanche, bal de finissant, plateau DIM, Oralis (DIM PAV), multiateliers, Moi, Je coop !, les activités d'engagement à la vie communautaire et les activités parascolaires.

Considérant, les montants de la campagne de financement générale de l'élève suivent les élèves d'année en année jusqu'à ce qu'ils terminent leur parcours scolaire à l'École de la Haute-Ville. Le solde restant au compte de l'élève lors de son départ, sera transféré à la fratrie fréquentant l'École de la Haute-Ville au moment du départ de celui-ci, le cas échéant ;

Considérant, un 10% des sommes amassées lors de cette campagne sera conservé pour des activités générales de l'école assujetties à tous, tel que la fête de Noël ;

Considérant, les sommes des Fonds à Destinations Spéciales, Griffons, campagne de financement, auditorium, bourses, salle blanche, bal de finissants, plateau DIM, Oralis (DIM PAV), Griffons, multiateliers, Moi, Je Coop !, les activités d'engagement à la vie communautaire et les activités parascolaires seront versées pour les dépenses engendrées par les activités et le matériel nécessaire au fonctionnement des différents projets ;

Que le Conseil d'Établissement de l'école de la Haute-Ville adopte l'utilisation des sommes présentées aux Fonds à Destinations Spéciales.

CÉ # 17-18-070

Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Peggy Tilloy

QUE les Fonds à Destinations Spéciales soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. DÉROGATION POUR LES ÉLÈVES DE SECONDAIRE 4 ET 5 D'OPTION +

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. une demande de dérogation afin que les élèves inscrits au programme Option + en secondaire 4 et 5 puissent aller chez les partenaires la même journée que les élèves de secondaire 1, 2 et 3 lors du premier jour horaire. Ceci facilitant grandement l'organisation chez les partenaires.

CÉ # 17-18-071

Il est proposé par madame Annie Faille
Et appuyé par madame Peggy Tilloy

QUE la dérogation pour les élèves de secondaire 4 et 5 d'Option + soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

14. ACCUEIL DES ÉLÈVES LORS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. une demande afin que les élèves puissent sortir du terrain de l'école lors des activités de la rentrée scolaire 2018-2019. Les activités n'étant pas encore déterminées, ceci se veut une demande en prévision d'une éventuelle sortie à l'extérieur du terrain de l'école lors de cette journée.

CÉ # 17-18-072 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE la demande de sortie en dehors du terrain de l'école lors de la rentrée scolaire 2018-2019 soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

15. BUDGET DE L'ÉCOLE 2017-2018 (LIP 95)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. la mesure 15070, c'est-à-dire les fonds dédiés. Ceux-ci représentent environ 20 000\$ du budget et servent à financer les différents projets de l'école, la réussite éducative, la peinture, l'achat de dictionnaires, Accroche-toi au secondaire (ajout de technicien en éducation spécialisée dans l'école), acquisition des livres pour la bibliothèque, formation RCR et les saines habitudes de vie.

CÉ # 17-18-073 Il est proposé par madame Sonia Archambeault
Et appuyé par madame Peggy Tilloy

QUE l'utilisation de la mesure 15070 soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. BUDGET DE L'ÉCOLE 2018-2019 (LIP 95)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. le budget prévisionnel pour l'année scolaire 2018-2019 pour l'École de la Haute-Ville.

Madame Ménard, directrice, explique aux membres du C.É. présents, le Plan d'action numérique du gouvernement du Québec.

CÉ # 17-18-074 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE le budget prévisionnel pour l'année scolaire 2018-2019 de l'École de la Haute-Ville soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE ET DE L'ÉCOLE ET
CAMPAGNES DE FINANCEMENT**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. présents, les projets d'activités éducatives en dehors de l'horaire et campagnes de financement ainsi que la reddition de compte pour la sortie éducative demandée par madame Brigitte Ménard, enseignante.

CÉ# 17-18-075 Il est proposé par madame Claudette Lacasse
Et appuyé par madame Peggy Tilloy

QUE les projets d'activités éducatives en dehors de l'horaire et campagnes de financement ainsi que la reddition de compte pour la sortie éducative de madame Brigitte Ménard soient approuvées telles que présentées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**18. DÉPLIANT PLAN DE LUTTE POUR FAVORISER LA BIENVAILLANCE ET CONTRER
L'INTIMIDATION AINSI QUE LA VIOLENCE**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. présents, le dépliant du Plan de lutte pour favoriser la bienveillance et contrer l'intimidation ainsi que la violence, élaboré par la Commission scolaire du Val-des-Cerfs.

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. présents, qu'ils recevront prochainement un dépliant informatif sur les offres de services des trois écoles de Granby.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

19. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur André Godard, parent et représentant au Comité de parents, informe les membres du C.É. que la dernière rencontre a été annulée faute de membres présents. La prochaine rencontre aura lieu le 14 juin à l'École St-Léon.

20. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance lors de cette séance du conseil d'établissement.

21. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Aucune question à l'étude lors de cette séance du conseil d'établissement.

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h 41.

Il s'agit de la dernière séance régulière du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018.

Tous les sujets, à l'ordre du jour, ayant été traités,

CÉ # 17-18-076

IL EST PROPOSÉ par madame Manon Gouin
ET APPUYÉ par madame Isabelle Marchand

QUE la séance soit levée, à 20 h 41.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Direction

Présidence